

Compte-rendu du CHSCT du 18 février 2020

INSEE – Douane - DGFIP

Liminaires

Les OS ont dénoncé la politique menée par l'actuel gouvernement et les déclinaisons au niveau des Directions générales et locales.

Fiches de signalement

A la Douane, de nombreux incidents ne sont pas traduits par des fiches de signalement. Ils sont traités dans des fiches d'incident et lors de réunions internes. L'agent concerné peut parallèlement à la fiche d'incident faire une fiche de signalement, mais selon le Directeur de la Douane la fiche d'incident permettrait de résoudre le problème plus rapidement.

A la DRFIP, le nombre de fiches de signalement augmente. La Direction assure que des lettres de remontrances sont régulièrement adressées aux usagers concernés et soutient qu'il y a « un travail à faire sur les missions d'accueil ».

Pour les trois directions, les différends entre agents ont été réglés. Les directions ont reçu les agents mis en cause.

Tensions à l'accueil de Champ-Fleuri

Les OS demandent pourquoi à Champ-Fleuri les usagers professionnels sont prioritaires par rapport aux usagers particuliers. Le DRFIP rappelle que l'accueil des professionnels se fait uniquement sur RDV en Métropole, qu'il n'a pas souhaité l'imposer au niveau local pour le moment, et qu'il va voir comment améliorer ce point de tension.

Bilan suite aux visites de services

Les OS demandent un tableau récapitulatif, suite aux visites de services et aux préconisations du Médecin de Prévention (MDP), des actions menées et des travaux effectués, et de ce qu'il reste encore à faire. Les Directions estiment que ce travail de suivi est déjà fait, mais les OS regrettent un manque de visibilité.

Note d'orientation et budget

La note d'orientation sera présentée lors de la prochaine séance, de même que le bilan du budget 2019.

Le budget ministériel n'étant pas voté à la date de la séance, les propositions d'actions et de travaux pour l'année 2020 ne sont pas encore arrêtées.

- Maintien de la formation « Les gestes qui sauvent » qui est obligatoire pour les Directions.
- Demande de formation 2 roues : cette formation est coûteuse et le retour mitigé. Le Président du CHSCT propose que la décision soit prise à la prochaine séance, après réception des devis mentionnant le prix, le contenu de la formation et le matériel utilisé.

Création d'une cellule de lutte contre la fraude (LCF) au centre douanier postal (CDP) de Saint-Denis aéroport

Le Directeur de la Douane affirme que cette cellule est très importante car elle permet le démantèlement de réseaux.

Les OS demandent pour la création de cette cellule de nouveaux effectifs dédiés, qui ne soient pas prélevés sur les effectifs de la BSE de Gillot.

Pour la CGT Douane, la cellule de Gillot doit se recentrer sur ses missions, avec des moyens supplémentaires pour les agents de surveillance : les effectifs ne sont pas suffisamment pris en compte et les refus de congés sont plus fréquents en raison du manque de personnel.

Les OS demandent si les postes à la LCF-CDP sont pérennes. Le Directeur de la Douane répond qu'ils le sont uniquement pour les agents qui y sont actuellement.

La CGT Douane rappelle que cette mission n'est pas concernée par le critère de pénibilité et qu'il risque d'y avoir un impact sur les retraites, et demande si les agents sont informés.

Les OS dénoncent le manque de moyens. La CGT et FO votent contre, Solidaire est favorable sous réserve.

Nouveau réseau de proximité (NRP)

A la nouvelle demande de la CGTR Finances publiques de présentation du dossier d'impact du NRP, le DRFIP répond que c'est encore trop tôt, car la concertation va bientôt s'engager. Il le présentera s'il y a consensus mais ne donne pas de date. Il estime qu'il est « actif mais sans précipitation ».

Les OS dénoncent l'absence de données concernant les bases et le périmètre de la concertation. Le DRFIP affirme que pour les bases de la concertation, le dossier sera bientôt transmis et le projet sera amendable.

Les OS demandent que l'avis du MDP soit pris en compte au plus tôt et la CGTR Finances publiques demande que l'avis du MDP figure au dossier d'impact du NRP.

Exercices d'évacuation

Les OS constatent que les exercices d'évacuation se passent plutôt bien, mais que les vraies alertes restent problématiques, notamment pour ce qui est du comptage du personnel.

Coronavirus

La CGT Douane regrette que les agents n'aient reçu aucune consigne après la découverte du coronavirus, malgré les vols en provenance de Chine, et les consignes de l'ARS adressées aux voyageurs.

La CGT Douane rappelle que les masques étaient en nombre insuffisant et n'étaient pas accessibles car ils se trouvaient dans un local fermé à clé, le 26/01/2020.

Le MDP rappelle le mode de contamination du coronavirus. Il s'agit d'une contamination aérienne, par gouttelettes, ce qui suppose d'être à proximité immédiate de la personne contaminée (environ 1 mètre) mais le virus peut également rester sur les surfaces quelque heures.

Le coronavirus étant un virus émergent, on ne le connaît pas encore suffisamment, mais le taux de létalité est d'environ 2 %.

Pour se protéger du coronavirus, le masque recommandé est le masque chirurgical (FFP1).

Travailleurs handicapés à la DRFIP

Les OS s'interrogent sur l'application de la note de service sur le handicap, sur les modalités de recensement des agents en situation de handicap sur SIRHIUS, et sur le nombre d'agents concernés. Les délais d'aménagement des postes de travail sont parfois très longs et les OS se demandent s'il n'y a pas trop d'agents à gérer pour 1 seul agent AP / correspondant handicap.

Pour ce qui est du secret médical, le MDP compare sa liste personnelle à la liste des RH et, le cas échéant, informe les RH des situations de handicap avec l'accord des agents concernés. Le MDP incite les agents à demander la reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH) si elle estime que cela leur serait utile. Le MDP a demandé que soit imposé un règlement intérieur dans les réunions médico-administratives pour qu'on ne parle des agents qu'avec leur accord.

Le MDP indique que l'administration est prescriptrice et de ce fait reçoit les restitutions concernant les agents.

Travaux de la Trésorerie du CHU au Tampon

Face aux doutes des OS quant à la livraison des locaux dans les délais prévus, le DRFIP a assuré que l'étage réservé à la trésorerie du CHU serait achevé dans les temps. Le DRFIP a demandé que les travaux qui resteraient à effectuer sur le bâtiment, le soient en dehors des heures d'ouverture de la trésorerie. Nul ne doute que les agents de la trésorerie du CHU ne revivront pas les mêmes désagréments vécus pendant les travaux du CHU de St Pierre.

Programmation des visites de sites

Sur proposition des OS, il est convenu du calendrier suivant :

1/ dès que possible : le site de Lacaze pour la DGFIP suite aux divers travaux et problèmes d'amiante

2/ en mai ou juin : les locaux de la Direction de l'INSEE à Sainte Clotilde, après l'accueil de la Direction territoriale de la protection judiciaire de la jeunesse (DTPJJ = 15 agents, pas d'accueil du public)

3/ en septembre : le hangar 150 au Port pour la Douane

4/ en novembre : la gare maritime du Port pour la Douane

Inspecteur santé et sécurité au travail (ISST)

La venue de l'ISST est reportée à une date ultérieure, donc la formation amiante également.